

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EuroGovies Risk Balanced - XI (EUR) (le « Fonds »)

ISIN : LU1324185781 - Compartiment de la société d'investissement dénommée LYXOR INVESTMENT FUNDS (la « Société ») domiciliée au Luxembourg. Géré par Lyxor Asset Management (« LAM »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement de « Lyxor Quantitative Fund - EuroGovies Risk Balanced » (le « Compartiment ») est de fournir une plus-value nette (en tenant compte de la totalité des frais et dépenses imputables au Compartiment) sur une période de 3 à 5 ans.

Le Compartiment, géré activement selon une méthode d'allocation d'actifs fondée sur le risque et développée par Lyxor, investit dans un univers de titres de créances émis ou garantis principalement par l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg et les Pays-Bas à condition que leur dette soit de qualité « investment grade » ou par tout autre État membre de l'UE dont la notation de crédit est supérieure ou égale à AA- (notation moyenne attribuée par Fitch Ratings, Standard and Poor's et Moody's) (un « État principal membre de l'Union européenne (UE) ») ou par tout autre Émetteur admissible (tel que défini ci-après). Les titres de créances dans lesquels le Compartiment investit sont des actifs liquides de haute qualité (HQLA) admissibles au ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio, ou LCR) au sens de la Directive 2013/36/EU et du Règlement 575/2013 de l'Union européenne sur les exigences de fonds propre.

Pour être admissibles à l'investissement, les Obligations devront être émises ou garanties par (i) l'autorité centrale d'un État principal membre de l'UE, (ii) une banque centrale d'un État principal membre de l'UE dans la monnaie nationale de la banque centrale, (iii) une entité du secteur public n'appartenant pas au gouvernement central dans la monnaie nationale de l'entité du secteur public, (iv) la Banque des règlements internationaux, le Fonds monétaire international, la Commission européenne, une banque multilatérale de développement, ou (v) le Mécanisme européen de stabilité (les entités mentionnées aux alinéas (iv) et/ou (v) étant désignées comme des « Entités supranationales » et toutes les entités de (i) à (v) étant ci-après dénommées les « Émetteurs admissibles »). Tous les termes commençant par une majuscule dans ce paragraphe ont la signification donnée dans le Règlement relatif aux exigences de fonds propres de l'Union européenne (n° 575/2013).

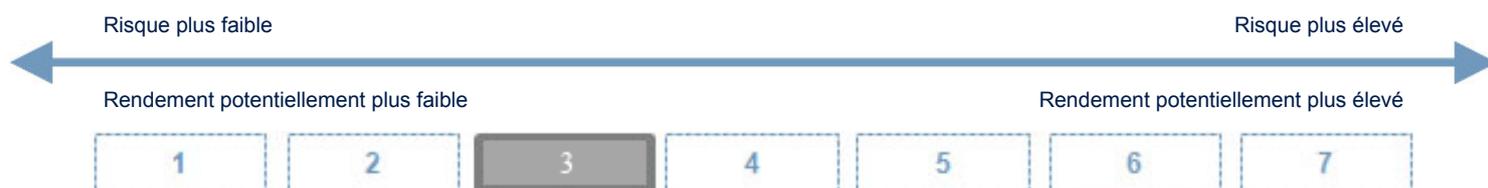
Le Compartiment appliquera également certaines contraintes de diversification par pays ou entités supranationales. Il imposera également des limites de notation à certains émetteurs. Pour le détail des restrictions d'investissement, veuillez vous référer au Prospectus.

Le Compartiment investira également dans des instruments financiers dérivés afin de couvrir une partie des risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, qui pourraient affecter de manière négative le prix des Obligations détenues par le Compartiment. Néanmoins, le Compartiment restera exposé au risque de crédit (ou de défaut) des émetteurs des Obligations qu'il détient.

La devise de la part est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : FID, obligations européennes, OPCVM, OPC, autres instruments financiers.
- **Politique de dividendes** : les revenus du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur nette d'inventaire** : la valeur nette d'inventaire par action est calculée chaque Jour de valorisation, c'est-à-dire (i) toute journée de travail complète au Luxembourg et à Paris lorsque les banques sont ouvertes.
- **Rachats** : les demandes de rachat d'Actions doivent être transmises en indiquant le nombre d'Actions et seront centralisées par le Dépositaire avant 11 h (heure de Luxembourg) chaque Jour de valorisation (tel que défini ci-dessous) et seront traitées à la Valeur nette d'inventaire calculée à ce Jour de valorisation. Les demandes de rachats transmises après 11 h (heure de Luxembourg) un Jour de valorisation seront réputées avoir été reçues avant la fin du Délai de rachat au Jour de valorisation suivant.
Des délais différents pourront s'appliquer si les souscriptions et/ou les rachats sont effectués par des intermédiaires (y compris, sans limitation, des banques correspondantes nommées dans un pays donné).

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement présentée ci-dessus repose sur le niveau de risque maximal que le gérant peut prendre tout en observant la stratégie du fonds, ainsi que sur sa performance, le cas échéant. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 3. La catégorie 3 indique que, dans des conditions normales de marché, une faible perte en capital est possible, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour faiblement et très lentement, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) : sans objet.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.lyxorfunds.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	jusqu'à 5 %
Frais de sortie :	0 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courants :	0,14 %.
Le taux des frais courants indiqué ici est une estimation du pourcentage des frais (impôts compris, le cas échéant) que le Fonds peut être amené à supporter au cours de l'année actuelle. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	jusqu'à 10 %

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds.

Le Fonds a été lancé le 27 janvier 2016.

PERFORMANCE ANNUELLE DU EuroGovies Risk Balanced - XI (EUR) (en %)

- Les données sont insuffisantes pour fournir à l'investisseur une indication pertinente de la performance passée du Fonds -

Informations pratiques

- **Dépositaire** : Société Générale Bank & Trust.
- **Fiscalité** : la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs.
- **Informations supplémentaires** : le prospectus du Fonds, sa Valeur liquidative et d'autres informations concernant les catégories d'actions (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse www.lyxorfunds.com.

Le prospectus du Fonds, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles en anglais, gratuitement et sur demande, auprès de Lyxor Asset Management, Client Servicing, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.

La responsabilité de LAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la Société. L'actif et le passif et chaque compartiment sont ségrégués en vertu de la loi. Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments (et les frais y afférents, le cas échéant) sont détaillées dans le prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

LAM est réglementé par l'*Autorité des marchés financiers* (l'autorité de tutelle française).

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 10 novembre 2016.